

TATTOO-BODY-ART 28, rue Emile Zola 51100 REIMS Tél. : 03 26 84 96 33

Je soussigné(e)					
Demeurant à					
Code Postal		Ville			
Né(e) à		le			
Téléphone		e-mail		@	

Agissant en représentant légal de :

Né(e) à Age ans le

Déclare expressément pour le mineur sus nommé :

- qu'il n'est pas sous l'emprise de substances illicites ou de l'alcool et d'une façon générale, de tout produit pouvant altérer sa capacité de raisonnement.
- l'autorise ce jour à faire effectuer sur son corps un acte de PIERCING pour lequel je sollicite la société Tattoo Body Art.
- qu'il s'est suffisamment restauré avant l'acte de PIERCING.
- qu'il n'y a aucun doute quant à son aptitude sanitaire à l'acte de PIERCING.

Reconnaît :

- avoir choisi avec le mineur sus nommé l'emplacement du PIERCING sur une partie de son corps préalablement définie .

M'engage pour le mineur sus nommé :

- à respecter toutes les consignes données sur la notice « feuille de soins » qui me sera remise, pour les soins à apporter par la suite.

Reconnaît en outre :

- être parfaitement conscient du caractère irréversible de l'acte de PIERCING sur son corps et en accepte la responsabilité pleine et entière.

De son coté, Tattoo Body Art déclare :

- prendre toutes les précautions nécessaires d'hygiène, utiliser des aiguilles stériles à usage unique et stériliser dans les conditions les plus strictes le matériel à usage multiple.

Election de domicile :

- En cas de litige, les parties conviennent que seuls les tribunaux de Reims sont compétents.

Ce document doit être accompagné de la photocopie
d'une pièce d'identité du représentant légal

Date et signature du représentant légal :